

STATISTIQUES

BELGIQUE

L'Industrie Charbonnière

pendant l'année 1932

Statistique provisoire et vue d'ensemble
sur l'exploitation

PAR

J. LEBACQZ

Directeur général des Mines,

ET

H. ANCIAUX

Ingénieur principal des Mines.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés dans la « Statistique des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1932.

Certaines des indications numériques qui suivent ne sont qu'approximatives, mais il n'est pas à prévoir que les chiffres définitifs s'en écartent beaucoup.

Production de houille.

(Voir tableaux nos 1 et 2 et diagramme n° 1.)

La production nette de houille en Belgique, en 1932, n'a été que de 21.424.000 tonnes, contre 27.042.000 tonnes en 1931. Il faut remonter jusqu'à l'année 1919 pour trouver dans la statistique une production moins élevée que celle de 1932.

La diminution par rapport à l'année précédente a porté en grande partie sur l'extraction dans le bassin du Sud (5.367.000 tonnes en moins, soit 23 %). Dans la Campine, la réduction n'a été que de 251.000 tonnes, soit de 6 %.

La forte chute de l'extraction totale est due en partie aux

mesures prises en vue d'adapter la production et l'importation à la consommation. Ces mesures seront examinées plus loin. La diminution de l'extraction a été causée aussi par une grève importante. Après des conflits locaux qui se sont déclarés au mois de juin dans le Couchant de Mons, la grève est, en effet, devenue générale dans ce bassin le 6 juillet et s'est étendue les jours suivants aux autres districts du pays. Le travail a été repris dès la fin du mois de juillet en Campine, mais, dans le bassin du Sud, ce n'est que le 7 septembre que le conflit a pu être apaisé.

D'après le tableau n° 1, on peut se rendre compte de la répercussion de ces événements sur la production mensuelle.

Le bassin de la Campine a fourni plus de 18 % de l'extraction totale, au lieu de 15 % en 1931, et n'a été dépassé au point de vue de l'importance de la production que par les districts de Charleroi et de Liège.

TABLEAU N° 1.

PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR DISTRICT
(en milliers de tonnes).

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Royaume
Janvier 1932.	336	334	599	28	446	337	2.130
Février	362	301	560	27	417	320	1.987
Mars	390	320	600	27	444	328	2.109
Avril	371	303	561	27	412	293	1.967
Mai	329	279	525	24	385	287	1.829
Juin	274	286	545	25	398	295	1.823
Juillet	37	67	203	14	204	212	737
Août	23	9	43	6	49	319	449
Septembre	249	259	491	27	324	359	1.708
Octobre	368	333	609	27	431	375	2.143
Novembre	372	323	613	27	450	387	2.172
Décembre	419	340	671	32	482	415	2.359
Totaux des relevés mensuels 1932	3.580	3.154	6.019	291	4.442	3.927	21.413
Production en 1932 (chiffres rectifiés)	3.585	3.154	6.023	292	4.444	3.926	21.424
» 1931 (1).	5.073	4.250	7.681	364	5.497	4.177	27.042
» 1930 (1).	5.541	4.352	7.792	425	5.491	3.814	27.415

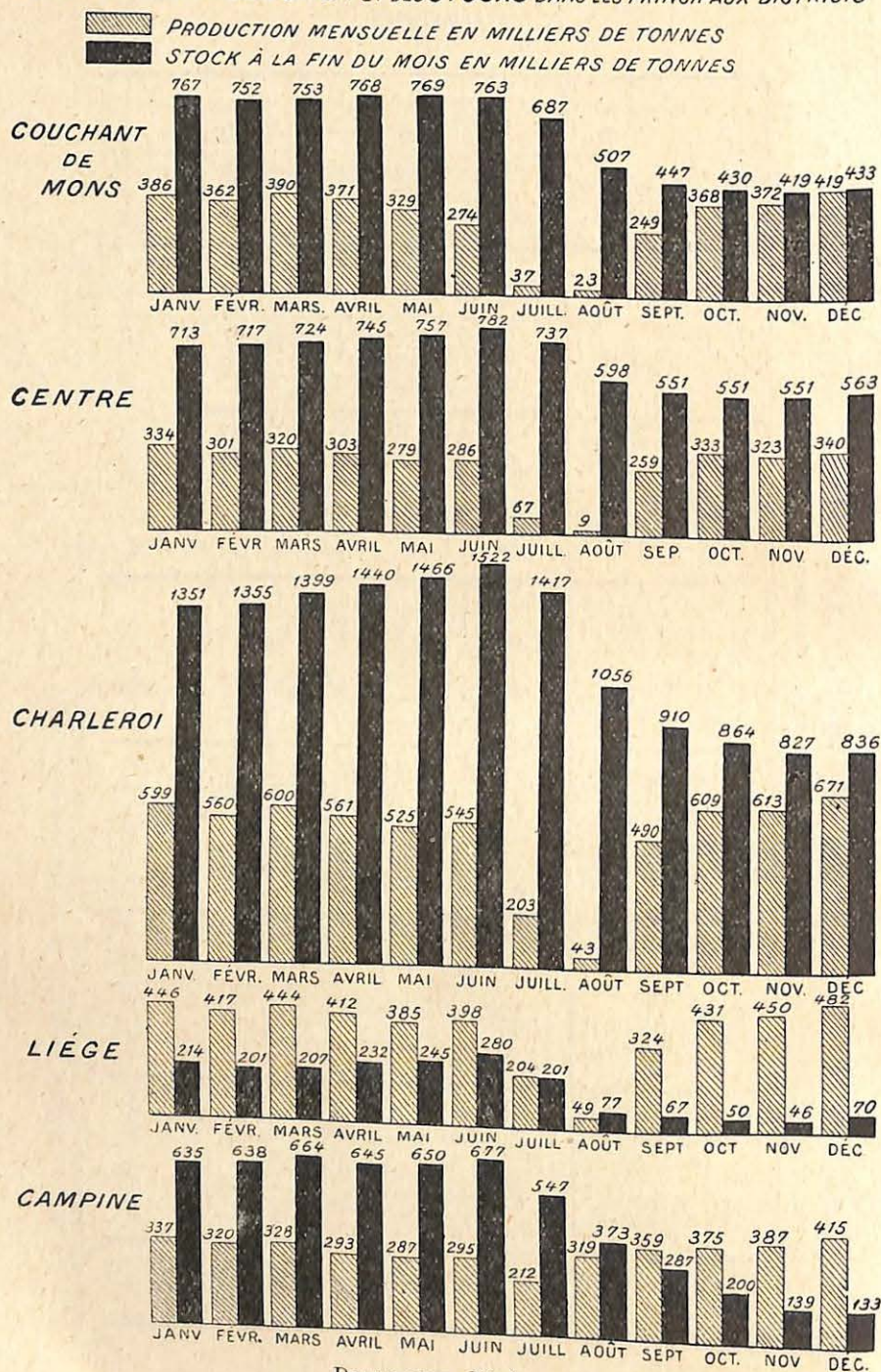
(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

TABLEAU N° 2.
PRODUCTION JOURNALIÈRE

Mois	Couchant de Mons		Centre		Charleroi		Namur		Liège		Campine		Royaume	
	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction
1932														
Janv.	16.650	23,2	14.990	22,3	28.400	21,1	1.250	22,7	18.510	24,1	14.500	23,1	94.320	22,6
Fév.	16.530	21,9	14.930	20,7	28.310	19,8	1.260	21,0	17.840	23,4	14.500	22,1	92.580	21,4
Mars	16.230	24,0	14.690	21,8	28.030	21,4	1.200	22,7	18.120	24,5	14.820	22,1	92.880	22,7
Avril	17.340	23,2	14.170	20,6	26.230	19,9	1.240	21,1	19.250	23,6	13.710	19,4	91.940	21,4
Mai	14.430	21,3	14.760	18,9	28.200	18,5	1.270	19,1	17.510	22,0	15.250	18,8	91.870	19,9
Juin	14.220	19,3	14.490	19,7	28.070	19,4	1.230	20,1	17.060	23,3	15.280	19,3	90.190	20,2
Juillet	9.470	3,9	14.350	4,7	22.120	9,2	1.040	13,7	18.210	11,2	13.600	15,6	82.890	8,8
Août	1.080	21,6	930	9,5	2.380	17,9	330	19,2	3.620	13,6	13.910	22,9	22.370	20,1
Sept.	13.330	18,7	11.800	21,9	23.220	21,1	1.030	26,0	17.330	18,7	14.660	24,5	82.500	20,7
Oct.	15.460	23,8	13.740	24,2	26.310	23,1	1.140	24,0	16.950	25,4	15.290	24,5	89.240	24,0
Nov.	16.380	22,7	13.980	23,1	27.740	22,1	1.210	22,6	18.000	25,0	16.120	24,4	93.620	23,2
Dec.	16.760	25,0	14.040	24,2	27.520	24,4	1.240	26,0	17.980	26,8	16.320	25,4	93.980	25,1
Année 1932	14.420	248,6	13.620	231,6	25.310	238,0	1.130	258,2	16.990	261,6	14.980	262,1	85.660	250,1
Année 1931	17.550	289,1	14.560	291,9	26.740	287,2	1.370	266,5	18.810	292,3	13.850	301,6	92.870	290,6
(1) Année 1930	18.790	294,8	14.710	295,9	26.280	290,5	1.440	295,3	18.310	299,9	12.570	303,4	92.210	297,3

(1) D'après les chiffres définitifs de la statistique annuelle.

MOUVEMENT DE LA PRODUCTION ET DES STOCKS DANS LES PRINCIPAUX DISTRICTS



STATISTIQUES

303

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année n'a été, suivant les districts, que de 232 à 262, ce qui correspond pour l'ensemble des charbonnages à 250,1 seulement contre 290,6 en 1931. De plus, pendant un certain nombre de jours d'extraction, inclus dans la période de grève, le nombre d'ouvriers occupés et, par conséquent, la production ont été très faibles.

La production moyenne du pays par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 22.370 tonnes, minimum atteint au mois d'août, à 94.320 tonnes, maximum atteint en janvier (voir tableau n° 2).

Stocks de houille.

(Voir tableau n° 3 et diagramme n° 1.)

A part un léger recul au mois de février, le stock total de houille dans les charbonnages a augmenté pendant le premier semestre. La grève a ensuite provoqué de forts prélèvements sur les dépôts qui ont été ramenés, à la fin de novembre, à moins de 2 millions de tonnes, alors qu'ils dépassaient 4 millions de tonnes à la fin de juin. En décembre, du charbon a de nouveau été mis en magasin. Le stock total à la fin de l'année correspondait à la production de 22 jours, à l'allure, réalisée en 1931, de 93.000 tonnes environ par jour. Toutefois, dans le bassin de Liège, il ne correspondait qu'à la production de 4 jours.

Personnel.

(Voir tableaux nos 4 et 5 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction. Au troisième trimestre, et surtout pendant le mois d'août, l'effectif, pour les jours où il a été possible d'extraire, a été anormalement faible à cause de la grève. A la fin de l'année, le nombre des ouvriers n'était pas revenu au même niveau qu'à la fin de l'année précédente. Au total, 10.200 ouvriers étaient occupés en moins. La diminution a porté surtout sur les ouvriers du fond, autres que les ouvriers à veine (7.300 unités en moins).

TABLEAU N° 3.

STOCKS EN MILLIERS DE TONNES

Périodes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	Ensemble
1 ^{er} janvier 1932.	762	681	1279	39	184	598	3.543
fin janvier . . .	767	713	1351	40	214	635	3.720
» février . . .	752	717	1355	41	201	638	3.704
» mars . . .	753	724	1399	43	207	664	3.790
» avril . . .	768	745	1440	46	232	645	3.876
» mai . . .	769	757	1466	43	245	650	3.930
» juin . . .	763	782	1522	40	280	677	4.064
» juillet . . .	687	737	1417	35	201	547	3.624
» août . . .	507	598	1056	19	77	373	2.630
» septembre . .	447	551	910	11	67	287	2.273
» octobre . . .	430	551	864	7	50	200	2.102
» novembre . .	419	551	827	8	46	139	1.990
» décembre . .	433	563	836	10	70	133	2.045

TABLEAU N° 4.

PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES
(en milliers d'ouvriers)

Périodes	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
1931 décembre . .	20,4	105,9	44,5	150,5
1932 janvier . . .	20,3	105,2	43,6	148,8
» février . . .	20,0	103,4	43,3	146,7
» mars . . .	19,8	101,4	42,7	144,1
» avril . . .	19,8	102,1	43,2	145,3
» mai . . .	19,5	100,7	42,8	143,5
» juin . . .	19,1	97,5	42,3	139,8
» juillet . . .	15,3	76,9	35,5	112,4
» août . . .	3,3	22,0	13,8	35,8
» septembre . .	16,5	86,3	40,5	126,8
» octobre . . .	18,7	95,6	42,2	137,8
» novembre . .	19,1	97,6	42,8	140,4
» décembre . .	19,2	97,4	42,9	140,3
1932 moyenne . .	17,6	90,5	39,6	130,1
1931 » (1). . .	20,4	106,4	46,3	152,7
1930 » (1). . .	20,4	109,2	46,2	155,4

1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

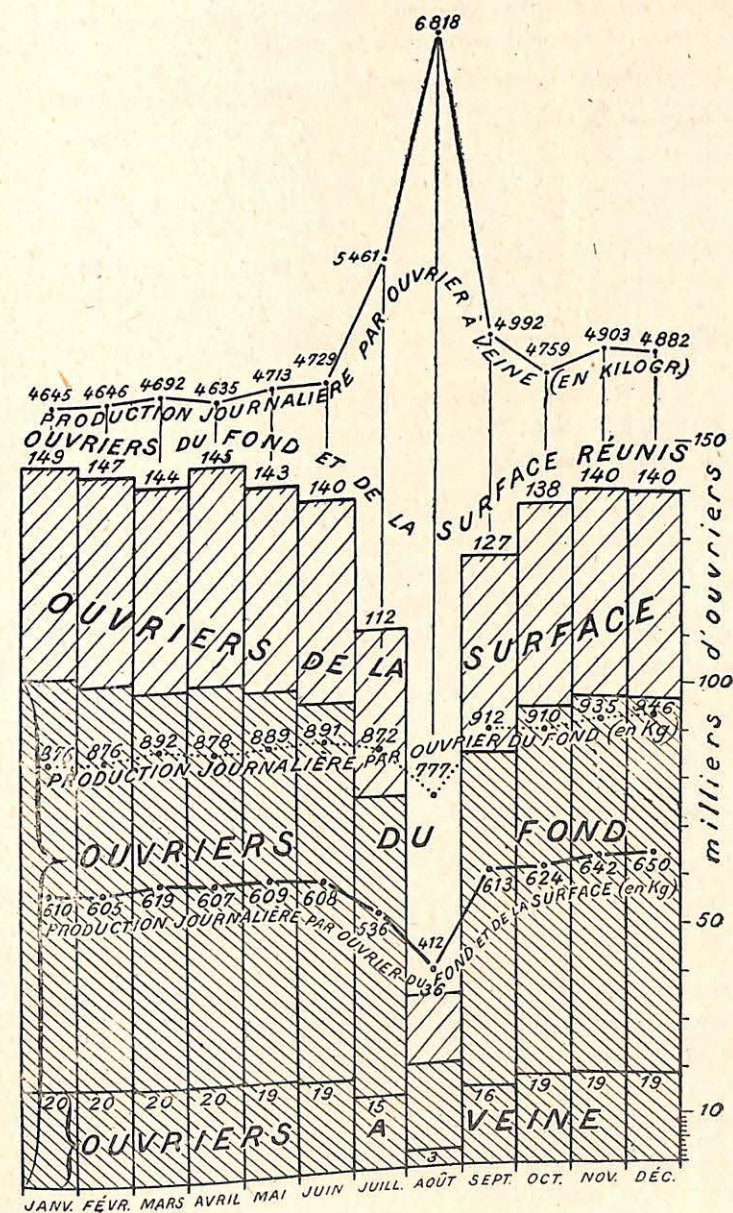


DIAGRAMME N° 2.

Par le relevé ci-après, on peut voir que la diminution du personnel total se répartit entre tous les districts.

	Décembre 1932.	Décembre 1931.
Couchant de Mons	24.600	27.200
Centre	19.900	21.700
Charleroi	43.200	45.500
Namur	1.800	1.900
Liège	32.100	34.300
Campine	18.700	19.900
Royaume	140.300	150.500

Au cours de l'année 1931, la diminution totale d'effectif avait été de 8.600 unités. Dans les deux dernières années, près de 19.000 ouvriers ont donc quitté les charbonnages.

Il n'est pas possible de déterminer combien d'entre eux sont réduits à l'inaction et, par conséquent, privés de ressources. La proportion de ceux-ci paraît cependant relativement faible. En effet, les organisations ouvrières n'ont indiqué que les nombres suivants de chômeurs complets parmi leurs affiliés à la date du 15 novembre 1932 :

Couchant de Mons	2.551
Centre	91
Charleroi	70
Limbourg	68

Pour le bassin de Liège, il n'a pas été indiqué de chiffres, mais il a été signalé que le nombre de chômeurs complets dans l'industrie charbonnière était minime.

Dans le Couchant de Mons, une organisation du travail par roulement était à l'étude à la fin de l'année, en vue de donner du travail aux ouvriers qui, principalement à cause de la cessation de l'exploitation à certains puits, chômaient de façon permanente.

Une enquête a été faite pour déterminer quel était le nombre d'ouvriers étrangers inscrits dans les charbonnages (industries connexes non comprises) à la date du 15 novembre 1932. Les résultats en sont donnés dans le tableau ci-après :

TABLEAU N° 5.

DISTRICTS	Nombre d'ouvriers mineurs étrangers inscrits au 15 novembre 1932 (1)			
	a) n'habitant pas avec leur famille	b) habitant avec leur famille et non propriétaire de leur maison	c) habitant avec leur famille et propriétaire de leur maison	d) Total
Couchant de Mons { fond surface total	756 42 798	670 83 753	28 2 30	1.454 127 1.781
Centre { fond surface total	1.328 132 1.460	1.124 246 1.370	16 6 22	2.468 384 2.852
Charleroi et Namur { fond surface total	4.432 453 4.885	1.701 445 2.146	104 36 140	6.237 934 7.171
Liège. { fond surface total	3.816 207 4.023	1.467 207 1.674	46 14 60	5.329 428 5.757
Bassin du Sud . . { fond surface total	10.332 834 11.166	4.962 981 5.943	194 58 252	15.488 1.873 17.361
Campine. { fond surface total	1.554 60 1.614	3.287 225 3.512	78 13 91	4.919 298 5.217
Royaume { fond surface total	11.886 894 12.780	8.249 1.206 9.455	272 71 343	20.407 2.171 22.578

On voit, d'après ces chiffres, que plus des neuf dixièmes des ouvriers étrangers sont occupés dans les travaux du fond. C'est dans le Couchant de Mons, seul bassin où les chômeurs complets sont en nombre relativement important, que le nombre d'ouvriers étrangers est le plus faible.

(1) La rubrique a comprend non seulement les célibataires, mais aussi les ouvriers mariés dont la famille est restée à l'étranger.

Des 22,578 ouvriers étrangers, 9.798 sont établis en Belgique avec leur famille. Dans le bassin de la Campine, 3.603 sont établis avec leur famille sur un total de 5.217, tandis que dans le bassin du Sud, 6.195 seulement, sur un total de 17.361, se trouvent dans ce cas.

Par rapport aux nombres d'ouvriers occupés en novembre 1932, on trouve que les nombres d'ouvriers étrangers ci-dessus représentent 7 % dans le Couchant de Mons, 28 % dans la Campine, 16 % dans l'ensemble des charbonnages. Toutefois, ce calcul ne donne qu'une proportion approximative, attendu qu'il s'agit d'une part du nombre d'ouvriers étrangers « inscrits » et, d'autre part, du nombre moyen d'ouvriers occupés. La proportion trouvée est donc un peu supérieure à la réalité.

Les enquêtes successives ont indiqué, sauf celle de 1926, un nombre de plus en plus grand d'ouvriers étrangers dans les charbonnages belges. Le résultat global de ces enquêtes est rappelé ci-après :

Septembre 1922	4.320
Août 1923	11.869
Novembre 1923	16.952
Février 1926	15.994
Novembre 1927	16.633
Novembre 1932	22.578

Dans les cinq premières enquêtes, les industries connexes (fours à coke et fabriques d'agglomérés) avaient été englobées, tandis que la dernière enquête a porté exclusivement sur les charbonnages. Toutefois, la proportion d'étrangers dans les industries connexes ne semble pas plus élevée qu'à la surface des mines, de sorte que la différence signalée dans la façon de procéder n'entraîne pas d'erreur grave au point de vue de la comparabilité des résultats.

Production par journée d'ouvrier.

(Voir tableaux nos 6, 7 et diagramme no 2.)

Le tableau no 6 indique que la production par journée d'ouvrier, calculée pour l'ensemble du pays, a augmenté sensiblement au cours de l'année, que l'on considère les ouvriers à veine, l'ensemble des ouvriers du fond ou l'ensemble des ouvriers du fond et de la surface.

TABLEAU N° 6.

PÉRIODES	Production journalière par ouvrier		
	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers du fond et de la surface
	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Janvier 1932	4.645	876	610
Février	4.646	876	605
Mars	4.692	892	619
Avril	4.635	878	607
Mai	4.713	889	609
Juin	4.729	891	608
Juillet	5.461	872	536
Août	6.818	777	412
Septembre	4.992	912	613
Octobre	4.759	910	624
Novembre	4.903	935	642
Décembre	4.882	946	650

TABLEAU N° 7.

DISTRICTS MINIER	Production moyenne								
	par journée d'ouvrier à veine			par journée d'ouv. de l'intérieur ouv. à veine compris			par journée d'ouv. de toute catégorie (intérieur et surface)		
	en kilogs			en kilogs			en kilogs		
	1930 (1)	1931 (1)	1932 (2)	1930 (1)	1931 (1)	1932 (2)	1930 (1)	1931 (1)	1932 (2)
Couchant de Mons	3.749	3.796	4.057	797	812	876	564	574	603
Centre	4.617	4.615	4.803	904	929	957	631	648	656
Charleroi	4.563	4.481	4.562	871	886	908	576	585	589
Namur	4.074	4.252	4.284	915	909	913	644	634	626
Liège	4.467	4.501	4.571	745	746	733	530	533	518
Bassin du Sud	4.321	4.332	4.486	827	839	858	572	580	583
Campine	6.410	6.561	7.073	833	937	1.139	609	662	777
Le Royaume	4.526	4.572	4.808	827	853	898	575	591	611

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

(2) Chiffres provisoires.

Le tableau n° 6 permet de comparer, dans les divers districts, le rendement de chacune de ces catégories en 1932 par rapport aux deux années antérieures, et permet aussi de faire des comparaisons entre les districts.

D'une manière générale, les rendements ont été plus élevés en 1932 qu'en 1931 dans les divers districts du bassin du Sud. Dans le bassin du Nord (Campine), on constate une augmentation très importante du rendement par ouvrier de l'intérieur, ainsi que de la production par ouvrier de toute catégorie (fond et surface).

L'avance prise par le bassin de la Campine, par rapport aux autres bassins, au cours des dernières années, s'est donc notablement accentuée et ce bassin dépasse maintenant de loin, en ce qui concerne l'effet utile par ouvrier, les autres districts miniers du pays.

Salaires.

(Voir tableaux nos 8, 9, 10 et 11.)

On sait que les fluctuations des salaires sont commandées par celles d'un index combiné qui s'obtient en ajoutant aux trois quarts de l'indice des prix de détail du Royaume le quart du quintuple du prix de base du charbon de la classe C fourni à la Société Nationale des Chemins de fer Belges.

TABLEAU N° 8.
VARIATIONS DE L'INDEX COMBINÉ
RÉGLANT LES FLUCTUATIONS DES SALAIRES

MOIS pour lequel on détermine le salaire	Indice des prix de détail du mois précédent	Prix du charbon de la classe C (Mois précédent)	Index com- biné	Index de base	Modification des salaires
1932 Janvier . .	764	122,56	726	742	
Février . .	752	122,50	717	—	
Mars . .	734	122,50	704	705	Diminution de 5 %
Avril . .	725	122,50	697	—	le 20 mars, appli- quée avec un re- tard de 15 jours.
Mai . .	715	110	674	—	
Juin . .	712	110	671,50	670	Diminution de 5 %
Juillet . .	708	110	668,50	—	le 19 juin, appli- quée avec un re- tard de 15 jours.
Août . .	708	110	668,50	—	
Septembre .	706	110	667	—	
Octobre .	713	110	672	677	Augmentation de
Novembre .	720	110	677,50	—	1 % le 2 octobre.
Décembre .	726	110	682	—	

Les variations de cet index combiné, de mois en mois au cours de l'année 1931, sont indiquées dans le tableau n° 8. On voit également par ce tableau que les salaires ont été diminués, à deux reprises, de 5 %, l'index des salaires dit « index de base » descendant par échelons de 5 % de 742 à 705, puis à 670.

Une augmentation de 1 % a ensuite été accordée en vertu de l'accord du 7 septembre qui a mis fin à la grève.

Il a été décidé que l'index de base subirait un relèvement équivalent et cet index a été porté en conséquence à 677.

Dans le tableau n° 9, on trouve les résultats d'une enquête faite pour la Commission précitée et portant sur les salaires du mois de décembre 1932. A titre de comparaison, les salaires du mois d'octobre 1931, fournis par une enquête analogue, sont rappelés dans le dit tableau. Il s'agit ici du salaire moyen d'une journée normale de huit heures pour les ouvriers de diverses catégories, à l'exclusion du personnel surveillant.

Le tableau n° 10 indique, d'autre part, les salaires moyens de l'année, mis en regard des salaires moyens de l'année précédente, les uns et les autres établis par journée de présence et en tenant compte des sommes touchées par le personnel de surveillance. On déduit de ce tableau que, dans l'ensemble, le salaire moyen de 1932 a été inférieur d'un peu plus de 13 % au salaire moyen de 1931.

Une diminution d'un peu plus de 16 % affecte, comme le montre le tableau n° 11, la dépense en salaires par tonne calculée pour l'ensemble des mines du pays. Toutefois, la diminution de cette dépense atteint plus de 25 % dans le bassin de la Campine parce qu'une augmentation sensible du rendement y ajoute son effet à celui de la baisse des salaires. Le tableau n° 11 indique également que la dépense en salaires par tonne est plus faible en Campine que dans tout autre district.

Comme nous l'avons fait remarquer à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux nos 9, 10 et 11 ne concernent que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre.

TABLEAU N° 9.

SALAIRES EN OCTOBRE 1931 ET EN DÉCEMBRE 1932.

CATÉGORIES d'ouvriers	Dates	Salaire d'une journée de huit heures						
		Bassin du Sud					Campine	Royaume
		Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège		
A. — Fond								
1) Ouvriers à veine.	Oct. 31	51,07	50,75	50,74	48,84	53,08	53,18	51,54
	Déc. 32	43,18	42,88	43,09	45,32	43,62	44,40	43,71
2) Ouvriers à marché autres que les ouvriers à veine; ouvriers à la journée assimilables aux précédents au point de vue du sa- laire.	Oct. 31	50,67	52,76	50,99	50,99	50,51	52,54	51,29
	Déc. 32	42,65	44,28	43,48	42,62	43,00	45,53	43,37
3) Ouvriers occupés au transport pendant le poste d'abatage.	Oct. 31	41,11	36,57	38,10	40,27	41,32	39,10	39,25
	Déc. 32	34,90	31,10	32,35	34,47	33,24	33,23	33,24
4) Autre personnel du fond (*).	Oct. 31	41,08	41,26	40,94	42,28	41,53	41,57	41,31
	Déc. 32	34,71	35,31	35,70	34,30	34,96	35,28	35,00
5) Ensemble du person- nel du fond (*).	Oct. 31	46,75	45,56	45,50	44,85	46,21	46,59	46,04
	Déc. 32	39,45	38,47	38,51	38,75	38,77	40,00	38,94
B. — Surface								
6) Ouvriers qualifiés et ouvriers y assimilables au point de vue du salaire.	Oct. 31	38,04	41,05	38,70	40,09	38,34	36,49	38,40
	Déc. 32	33,08	35,05	33,58	32,56	33,42	31,60	33,14
7) Personnel masculin non qualifié.	Oct. 31	29,72	33,04	31,76	28,95	31,24	28,37	31,11
	Déc. 32	25,38	28,28	27,23	26,20	26,86	24,82	26,59
8) Femmes et filles.	Oct. 31	16,46	17,72	17,58	18,02	20,28	16,19	18,32
	Déc. 32	14,04	15,15	15,08	17,15	15,69	15,95	15,69
9) Ensemble du person- nel de la surface (*).	Oct. 31	32,60	34,44	31,87	31,68	31,89	32,19	32,39
	Déc. 32	28,26	29,80	27,81	27,14	28,04	27,77	28,01
C. — Fond et surface								
10) Ensemble du person- nel du fond et de la surface (*).	Oct. 31	42,50	42,29	40,66	40,77	41,99	42,43	41,78
	Déc. 32	36,10	35,74	34,79	35,37	35,37	36,26	35,49

(*) Non compris le personnel de la surveillance.

TABLEAU N° 10.

SALAIRES EN 1931 ET EN 1932.

(Chiffres provisoires pour 1932.)

DISTRICTS	Ouvriers à veine		Ouvriers du fond (y com- pris les ouvr. à veine)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories fond et surface	
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Couchant de Mons	52,08	44,76	48,39	42,34	34,71	30,39	44,37	38,61
Centre	52,77	44,31	48,83	41,47	37,72	32,86	45,47	38,74
Charleroi	51,79	44,53	47,90	41,53	38,20	32,15	42,90	37,46
Namur	51,53	43,62	47,89	41,26	34,58	30,40	43,87	37,85
Liège	54,13	46,46	47,91	41,02	34,53	30,12	44,09	37,83
Bassin du Sud	52,57	45,01	48,17	41,53	34,60	31,34	43,98	38,01
Campine	54,12	45,16	48,77	42,53	33,86	30,35	44,40	38,66
Royaume	52,74	45,03	48,25	41,67	34,50	31,19	44,04	38,10

TABLEAU N° 11.

SALAIRES PAR TONNE.

DISTRICTS	Dépenses en salaires par tonne nette extraite	
	1931	1932
	Francs	Francs
Couchant de Mons	77,35	64,03
Centre	70,16	59,05
Charleroi	73,35	63,60
Namur	69,13	60,46
Liège	82,65	73,03
Bassin du Sud	75,81	65,20
Campine	67,02	49,76
Royaume	74,45	62,36

TABLEAU N° 12.

PRIX DES CHARBONS EN JANVIER 1931, EN OCTOBRE 1931 ET PENDANT L'ANNÉE 1932.

CATÉGORIES	1er Janvier 1931	1er Octobre 1931	1er Janvier 1932	1er Février	1er Mars	1er Avril	1er Mai	1er Juin	1er Juillet	1er Août	1er Septemb.	1er Octobre	1er Novembre	1er Décembre	1er Janvier 1933
Charbons industriels															
Pousiers maigres bruts	75	55	55	55	55	47,50	47,50	45	42,50	42,50	42,50	42,50	42,50	42,50	42,50
» lavés	90	75	75	75	75	65	65	60	55	55	55	55	55	55	55
» 1/2 gras lavés	115	100	100	100	100	87,50	87,50	82,50	80	80	80	80	80	80	80
Menus maigres	120	105	105	105	105	95	95	95	95	95	95	95	95	95	95
» 1/2 gras bruts	132,50	115	115	115	115	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
» mi-lavés	150	127,50	127,50	127,50	127,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50
Grains maigres	160	150	150	150	150	140	135	135	135	135	135	135	135	135	135
» 1/2 gras	175	160	160	160	160	150	145	145	145	145	145	145	145	145	145
Fines à coke	155,00	135	135	135	135	120	120	120	110	100	100	105	105	105	105
Charbons pour locomotives de la Sté Nationale des Chemins de fer : classe C, 12 % de cendres (menu 1/2 gras 0-70).															
	150,00	122,50	122,50	122,50	122,50	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110
Charbons domestiques															
Braisettes 20/30 1/2 gras	305	265	265	265	265	255	255	255	255	255	255	265	265	265	265
» anthracite	320	270	270	270	270	265	265	265	265	265	265	285	285	285	285
Têtes de moineaux 1/2 gras	330	295	300	300	300	290	290	290	290	290	290	300	300	300	300
» anthracite	365	310	310	310	310	300	300	300	300	300	300	315	320	320	320
Gaillietins 1/2 gras	320	280	280	280	280	270	270	270	270	270	270	280	280	280	280
» anthracite.	350	295	300	300	300	290	290	290	290	290	290	300	305	305	305

Prix des charbons.

(Voir tableau n° 12.)

Le tableau n° 12 reproduit les prix enregistrés chaque mois par le *Moniteur des Intérêts Matériels* pour diverses catégories de charbons. Les prix au 1^{er} janvier et ceux au 1^{er} octobre 1931 y sont rappelés, à titre de comparaison, ces derniers étant ceux pratiqués immédiatement avant la limitation des importations de charbons étrangers.

On voit que les charbons industriels ont subi au cours de l'année une diminution de prix de 10 à 30 francs par tonne suivant les catégories. Le prix de base du charbon de la classe C (demi-gras), à 12 % de cendres, pour locomotives de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, prix qui est fixé semestriellement, a accusé une baisse de 12 fr. 50 par tonne au 1^{er} avril et n'a plus été modifié le 1^{er} octobre.

Les prix des charbons domestiques, qui avaient diminué d'une dizaine de francs en avril, se sont relevés sur la fin de l'année. Ces prix sont ainsi revenus à leur niveau du début de l'année en ce qui concerne les charbons demi-gras, mais ont dépassé ce niveau de 5 à 15 francs, suivant les catégories, en ce qui concerne les charbons anthraciteux.

Production de coke.

(Voir tableau n° 13.)

La production de coke a diminué, en 1932 par rapport en 1931, dans les diverses régions, sauf dans la région non minière où elle s'est maintenue au même niveau.

Prix du coke.

(Voir tableau n° 14.)

Les prix du coke mi-lavé pendant l'année 1932 sont indiqués ci-après, d'après les cotes mensuelles données par le *Moniteur des Intérêts Matériels*. Comme pour les charbons, les prix au 1^{er} janvier et au 1^{er} octobre 1931 sont, en outre, rappelés. Ce tableau indique une diminution de 50 francs, réalisée en plusieurs fois. Cette diminution est plus importante que celle des prix des charbons industriels. Comme, d'autre part, les prix des charbons domestiques se sont maintenus ou se sont même relevés, l'emploi du coke pour les usages domestiques s'est développé.

TABLEAU N° 13.

PRODUCTION DE COKE PENDANT L'ANNÉE 1932.
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mois	Centre	Charleroi	Liège	Anvers Brabant Fl. Occ Fl. Or.	Total
Janvier	47	39	90	94	137	407
Février	43	37	87	80	127	374
Mars	55	39	94	85	136	409
Avril	50	37	93	82	125	387
Mai	49	39	96	84	118	386
Juin	46	35	89	82	119	371
Juillet	32	18	54	93	130	327
Août.	30	25	74	82	130	341
Septembre . . .	31	32	74	81	126	344
Octobre. . . .	43	36	76	86	127	368
Novembre . . .	45	35	77	87	126	370
Décembre . . .	47	37	81	91	133	389
Total 1932 . .	518	409	985	1.027	1.534	4.473
	1912					
1931 (1)		2.178		1.141	1.559	4.878
1930 (1). . . .		2.423		1.373	1.561	5.357
1913 (1). . . .		2.200		877	446	3.523

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

TABLEAU N° 14.

PRIX MOYENS DU COKE.

DATES	Prix de la tonne de coke mi-lavé Fr.
1er janvier 1931.	185
1er octobre 1931	160
1er janvier 1932.	160
1er février	160
1er mars	160
1er avril	145
1er mai	135
1er juin	135
1er juillet.	120
1er août	110
1er septembre	110
1er octobre	110
1er novembre	110
1er décembre	110
1er janvier 1933	110

Production d'agglomérés.

La production d'agglomérés a diminué dans une forte mesure dans tous les districts par rapport à l'année précédente.

TABLEAU N° 15.

PRODUCTION D'AGGLOMÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1932.

(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Total
Janvier	10	17	63	4	33	127
Février	10	15	64	3	31	123
Mars	11	16	66	3	35	131
Avril	11	15	57	2	32	117
Mai	8	13	50	2	30	103
Juin	6	13	49	2	31	101
Juillet	2	6	23	1	23	55
Août	5	12	31	4	8	60
Septembre	6	18	68	5	25	122
Octobre	8	14	70	3	36	131
Novembre	7	15	65	3	32	122
Décembre	9	17	68	4	31	129
Total 1932. . .	93	171	674	36	347	1.321
Année 1931 (1) .	111	241	948	102	449	1.851

Prix des agglomérés.

Le tableau suivant donne les prix fixés semestriellement pour les briquettes d'une teneur en cendres de 9 à 10 %, achetées par la Société Nationale des Chemins de fer Belges. Le prix au 1^{er} janvier 1931, fixé en réalité dès le 1^{er} octobre 1930, est rappelé aux fins de comparaison. En 1932, le prix a été diminué de 8 francs le 1^{er} avril et n'a plus été modifié le 1^{er} octobre.

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

TABLEAU N° 16.

PRIX MOYEN DES AGGLOMÉRÉS

DATES	Prix de la tonne de briquettes pour la Société Nationale des chemins de fer belges
1 ^{er} Janvier 1931 . . .	175 »
1 ^{er} Janvier 1932 . .	145 »
1 ^{er} Février	145 »
1 ^{er} Mars	145 »
1 ^{er} Avril	137 »
1 ^{er} Mai	137 »
1 ^{er} Juin	137 »
1 ^{er} Juillet	137 »
1 ^{er} Août	137 »
1 ^{er} Septembre	137 »
1 ^{er} Octobre	137 »
1 ^{er} Novembre	137 »
1 ^{er} Décembre	137 »
1 ^{er} Janvier 1933. . .	137 »

Mouvement commercial et consommation de houille de l'Union belgo-luxembourgeoise.

(Voir tableaux nos 17, 18 et 19 et diagramme n° 3.)

La consommation de houille dans l'Union belgo-luxembourgeoise, qui était descendue de 33.681.000 tonnes en 1930 à 31 millions 261.000 tonnes en 1931, est tombée en 1932 à 27.092.000 tonnes (tableau n° 19). Cette nouvelle régression est la conséquence du ralentissement de l'activité industrielle et des transports.

Les importations de houille et d'agglomérés ont continué à être soumises à une limitation par mesure gouvernementale, tandis que les importations de coke sont restées libres. Les combustibles étrangers ont couvert 35 % de la consommation, contre 41 % l'année précédente.

L'Allemagne a fourni près de 55 % du tonnage importé, tous combustibles réunis et exprimés suivant leur équivalent en houille.

Les Pays-Bas ont occupé la deuxième place en fournissant 22 % de l'importation.

La Grande-Bretagne et la France viennent respectivement en troisième et quatrième lieu.

Les exportations ont continué à être restreintes en ce qui concerne notre principal débouché par une mesure gouvernementale prise en France. Le contingent mensuel alloué à la Belgique, qui était fixé pour le mois de janvier 1932 à 72 % de la quantité moyenne mensuelle expédiée en France pendant les années 1928, 1929 et 1930, a été ramené à 70 % à partir du 1^{er} février, puis à 60 % à partir du 15 mai. Le taux en a été relevé ensuite à 70 % à partir du 1^{er} juillet et n'a plus été modifié pendant le reste de l'année. Il est à noter que le bénéfice de l'intégralité de ce contingent a été subordonné à certaines conditions et notamment, depuis le mois de juin, à la livraison, dans le cadre du contingent total, d'une quantité de charbons domestiques correspondant à 100 % par rapport à la période de référence. La restriction sur les charbons industriels a donc été, de ce fait, très sensible.

TABLEAU N° 17.

IMPORTATIONS (en milliers de tonnes)

Pays de provenance	Houille	Coke	Agglomérés	Total Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houille
Allemagne	3.322	1.329	143	5.178
Grande-Bretagne . .	1.353	3	—	1.357
Pays-Bas	1.243	602	58	2.078
France	589	8	2	601
Sarre	94	—	—	94
Pologne	124	—	—	124
Autres pays	11	1	—	12
Total 1932 (1) . .	6.736	1.943	203	9.444
1931 (1)	9.528	2.154	244	12.793
1930 (2)	10.359	2.951	179	14.151

TABLEAU N° 18.

EXPORTATIONS (en milliers de tonnes).

Pays de destination	Houille	Coke	Agglomérés	Total Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houille
France	2.732	325	342	3.462
Pays-Bas	313	52	8	389
Suède	—	214	—	279
Suisse	90	15	15	123
Congo	2	—	31	30
Autres pays	93	374	27	601
Provisions de bord	261	—	143	390
Total 1932 (1) . .	3.491	980	566	5.274
931 (1)	5.468	862	940	7.519
1930 (2)	3.962	793	712	5.721

(1) Chiffres provisoires.
(2) Chiffres définitifs.

Au total, exprimées en houille, les exportations de l'année 1931 ont représenté 25 % environ de la production, contre 28 % (d'une production plus élevée) l'année précédente.

Le déficit de la production par rapport à la consommation de l'Union belgo-luxembourgeoise a été de 5.668.000 tonnes, contre 4.216.000 tonnes en 1931. Mais 1.498.000 tonnes ayant été reprises au stock, l'excédent des importations sur les exportations n'a été que de 4.170.000 tonnes.

Le diagramme n° 3, pour l'établissement duquel il a été admis que la consommation de charbon étranger en Belgique correspond à l'importation, donne approximativement la répartition de la consommation en charbon étranger et en charbon belge. Il indique, en outre, la quantité de charbon belge exporté.

Dans les dernières années, la proportion de charbon belge dans la consommation de l'Union belgo-luxembourgeoise a varié comme suit :

En 1928	64 %
En 1929	58 %
En 1930	57 %
En 1931	59 %
En 1932	65 %

Par rapport à l'année précédente, la consommation totale de charbon a diminué de 4.200.000 tonnes en chiffres ronds, mais la consommation de charbon belge n'a été réduite que de 900.000 tonnes. Ce résultat est évidemment dû pour une large part à la limitation des importations de houille et d'agglomérés.

Mesures tendant à adapter la production et l'importation à la consommation.

La diminution progressive de la consommation de combustibles a nécessité une accentuation de la restriction apportée à l'importation de ceux-ci. La quantité pouvant être importée mensuellement de chaque pays d'origine a été limitée, à partir du 1^{er} février 1932, à 70 %, puis à partir du 1^{er} avril à 55,7 % de la quantité moyenne mensuelle importée du pays considéré au cours du premier semestre de l'année 1931.

TABLEAU N° 19.
CONSOMMATION (en milliers de tonnes).

	1929	1930	1931	1932
Production	26.940	27.415	27.042	21 424 (2)
Importation	16.207	14.151	12.793 (2)	9.444 (2)
Exportation	5.476	5.721	7.519 (2)	5.274 (2)
Différence des stocks (1) . . .	— 815	+2.164	+1.055	—1.498(2)
Consommation	38.486	33.681	31.216	27.092 (2)

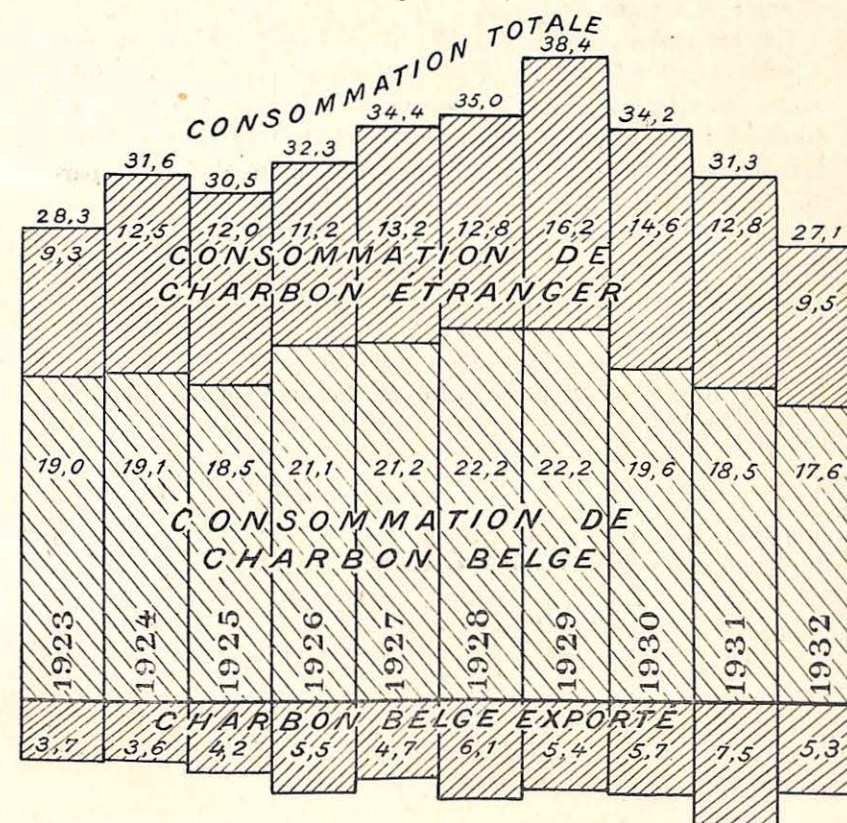


DIAGRAMME N° 3.

(1) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année; le signe — une diminution.

(2) Chiffres provisoires.

En décembre, un supplément représentant 6,21 % de la même base a été ajouté au contingent, avec la condition que ce surplus consisterait, pour la moitié au moins, en charbons domestiques et, pour le reste, en charbons industriels spéciaux, notamment en fines à coke.

A partir du mois de juin, la répartition du contingent de charbons de provenance britannique a été confiée à un Comité comprenant des représentants des négociants-importateurs belges, des consommateurs belges important directement ainsi que des exportateurs de charbons de Grande-Bretagne. Ce Comité a été agréé par le groupement des producteurs intéressés (Association Minière de Grande-Bretagne).

La production des charbonnages belges a continué, de son côté, à subir une limitation en vertu des accords par lesquels l'Allemagne acceptait les taux de contingent indiqués plus haut. La limite, fixée d'abord à 24.900.000 tonnes par an, soit à 2 millions 075.000 tonnes par mois en moyenne, a été abaissée, à partir du 1^{er} avril, à 1.955.000 tonnes par mois. Mais, au dernier trimestre, pour tenir compte du déficit de production causé par la grève au cours du trimestre précédent ainsi que de l'avantage accordé à l'importation par l'octroi d'un supplément en décembre, une limite plus élevée a été stipulée et ce, non plus pour la production, mais pour le débit des charbonnages belges (production augmentée de la quantité reprise au stock ou diminuée de la quantité mise au stock).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES

Personnel.

Délégués ouvriers à l'inspection des mines.

Loi modifiant la loi du 16 août 1927 concernant les délégués ouvriers à l'inspection des mines.

ALBERT, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article premier. — La disposition ci-dessous est ajoutée au 2^o de l'article 12 de la loi du 16 août 1927 modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille :

Cette pension sera déterminée compte tenu des dispositions insérées au deuxième et au quatrième alinéa de l'article 18, mais le minimum de douze années de service ne sera pas exigé.

Art. 2. — La présente loi entrera en vigueur le lendemain de sa publication au *Moniteur*.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur*.

Donné à Bruxelles, le 26 avril 1933.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,
Ph. VAN ISACKER.

Vu et scellé du sceau de l'Etat,
Le Ministre de la Justice,
P.-E. JANSON.